

Tiers Lieux et Dynamiques Territoriales

Master Gestion des Territoires et Développement Local



Niveau d'étude
visé
BAC +5



ECTS
120 crédits



Composante
ISH - Institut
Sociétés et
Humanités



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

- Les objectifs sont de former de nouveaux professionnels qui à travers les tiers-lieux, animent et coordonnent une communauté, son fonctionnement et son développement en s'inscrivant dans l'économie sociale et solidaire.
- Ce parcours est ouvert en Master 2 aux personnes ayant un projet de tiers-lieu à développer en cours de formation ou une réflexion à mener sur leur développement du tiers lieu où ils sont en activité. Une partie des cours se réalise avec le parcours Développement local et économie solidaire.

Descriptif :

- Les cours sont communs en M1 avec le parcours DLES.
- Ce parcours est ouvert en M2 aux personnes ayant un projet de tiers-lieu à développer en cours de formation ou une réflexion à mener sur le développement du Tiers-Lieux où ils sont en activité.
- Coworking, fablabs, ateliers partagés, cafés associatifs, tiers-lieux agricoles, lieux culturels intermédiaires, commerces et services hybrides de proximité, lieux mutualisés ...
- « Les tiers-lieux, appelés aussi espaces de travail partagés et collaboratifs désignent des lieux de travail et d'initiatives où la créativité peut naître entre différents acteurs, où la flexibilité répond aux difficultés économiques du champ entrepreneurial. Ils permettent aux actifs de travailler à distance, à proximité de leur domicile et dans le même confort, dans des lieux aussi bien équipés et aménagés que l'entreprise.

Ils permettent aussi aux personnes de trouver une solution alternative au fonctionnement traditionnel, de croiser des

mondes qui ne se seraient pas rencontrés par ailleurs, de favoriser des échanges grâce aux animations et événements mis en place.»

- Le développement de ces espaces amène à la construction du nouveau métier de « Facilitateur de Tiers lieu » aussi dénommé directeur, coordinateur, manager, chef de projet, responsable de projet auxquels préparent ce parcours.
- **Les + de la formation :**
- Tutorat et accompagnement méthodologique dans la réalisation du projet de tiers lieu
- Partenariat avec la Coopérative des Tiers lieux et la Compagnie des Tiers lieux des Hauts de France
- Premier master consacré à la création, l'organisation et le développement de Tiers lieux
- Cours commun avec le master Développement local et économie solidaire créé en 1995
- Formation en alternance
- Possibilité VAP - VAE,
- Possibilité de valider un ou des blocs de compétences ou équivalences en accord avec les enseignants.

Savoir-faire et compétences

En plus des compétences du parcours DLES, des compétences spécifiques aux Tiers-Lieux :

- Participer avec les parties prenantes à la conception et à l'élaboration d'un projet de tiers lieu : Utiliser les méthodologies de gestion de projet / Piloter un projet coopératif / Faire participer les parties prenantes aux prises de décisions et au développement du projet

- Assurer la gestion administrative et financière du tiers-lieu : Formaliser un cadre juridique adapté à la gouvernance / Faire appliquer les réglementations en vigueur sur la santé et la sécurité / Réaliser ou superviser la gestion administrative et financière de la structure / Identifier et appliquer les règles fiscales en fonction de la vocation du tiers-lieu
- Mettre en place une stratégie de développement et de pérennisation économique du tiers lieu : Identifier les enjeux, les anticiper pour le développement de la structure / Identifier des leviers économiques et assurer le développement des ressources du tiers lieu / Adapter et prioriser ses tâches en fonction du contexte et de l'évolution du projet, chercher des solutions / Argumenter un projet à l'écrit et à l'oral
- Accueillir et accompagner les porteurs de projet et les usagers du tiers lieu : Identifier les enjeux d'accompagnement et de développement des porteurs de projet / Faciliter la mise en relation en interne et en externe / Adapter son attitude en fonction de l'interlocuteur, chercher la qualité de l'échange / Etre à l'écoute des besoins et des situations des usagers et des porteurs de projets.
- Animer la vie de la communauté et concevoir un programme d'activité de tiers lieu : Entretenir, gérer, organiser et structurer le lieu en fonction des publics / Animer et développer une communauté et faciliter l'interaction entre les membres / Construire de façon participative un programme d'animations autour de l'activité, de l'emploi et de la dynamique personnelle et coordonner une équipe pour les mettre en oeuvre
- Coordonner une communication de tiers lieux : Assurer une communication interne et externe avec de nombreuses parties prenantes (partenariat communauté)
- Déployer des partenariats locaux et nationaux, inscrire le tiers lieu dans les réseaux : Identifier et connaître l'écosystème de sa structure / Développer des partenariats avec les acteurs et partenaires locaux dans l'emploi et l'activité professionnelle et la dynamique personnelle.
- L'alternance se déroule dès la rentrée deux semaines sur trois. Elle peut se dérouler au travers d'un contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, stage.
- L'originalité de cette formation est de se fonder sur l'alternance en contrat d'apprentissage, en contrat de professionnalisation, en stage de longue durée.
- Le rythme d'alternance de la première année est d'une semaine sur deux dès le premier semestre et pour la deuxième année, une semaine de cours pour deux semaines en entreprise (associations, coopératives, collectivités...).
- Une grande attention est portée par l'équipe pédagogique et les tuteurs au contenu des missions confiées aux étudiants, ce qui contribue à accroître la compréhension réciproque des rôles respectifs des structures accueillantes et de l'UA EGHS dans la formation de l'étudiant.
- Cette organisation favorise l'insertion professionnelle par la réalisation d'expériences professionnelles significatives.

Admission

Conditions d'admission

- Master 2 : Titulaire d'un Master 1, examen du dossier, étude du projet de stage et professionnel et résultats de l'entretien de motivation
- Inscriptions : candidature.uphf.fr
- Pour toutes personnes n'ayant pas le diplôme requis, possibilité de validation des acquis (VAP) pour accéder à la formation.
- Possibilité de validation des acquis de l'expérience VAE pour obtenir tout ou partie du diplôme. Contact : safco@uphf.fr

Pré-requis obligatoires

- Les titulaires du Master 1 DLES ou autres Masters, l'admission est soumise à l'examen d'un dossier et à un entretien.
- L'accès est aussi possible, sans M1, à partir de la VAPP, Validation des Acquis Personnels & Professionnels.

Organisation

Stages

- L'accès direct en 2ème année est soumis à l'examen du dossier de candidature, l'étude du projet d'alternance, du projet professionnel et les résultats de l'entretien de motivation (mai ou juin et septembre pour la formation continue).

Compétences nécessaires

- connaissance minimale du monde des Tiers-lieux
- prise de parole et participation aux dynamiques d'échange collectif
- capacité de lecture et d'analyse de documents
- esprit d'initiative et réactivité
- réflexivité et capacité à l'analyse critique
- curiosité et ouverture d'esprit

Pré-requis recommandés

- expérience associative et/ou militante
- expérience de stage en collectivité, association ou entreprise solidaire.
- formations diverses touchant aux domaines diversifiés des Tiers-lieux (communication, informatique, culture, développement local...).

Et après

Insertion professionnelle

- Facilitateur.rice de Tiers Lieux aussi dénommé directeur, coordinateur, manager, chef de projet, responsable de projet
- Répertoires des métiers associés : Chargé de communication, Chargé de projet et de développement territorial, Agent de développement local, Directeur de PME/PMI, Dirigeant de Société coopérative et participative.

Taux de satisfaction : 100.0

Infos pratiques

Contacts

Secrétariat pédagogique

☎ 03 27 51 77 17

✉ ish.master.ehgs@uphf.fr

Secrétariat alternance

✉ ish.alternance@uphf.fr

Programme

Année 5

Semestre 9

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
CULTURE ET IMMERSION TIERS LIEUX	UE				4 crédits
PILOTAGE JURIDIQUE TIERS LIEUX	UE				6 crédits
GESTION DE TIERS LIEUX	UE				3 crédits
CONSTRUCTION SOCIO ECONOMIQUE ET JURIDIQUE TIERS LIEUX	UE				3 crédits
GESTION FINANCIERE ET MARKETING	UE				4 crédits
MARKETING SOCIAL ET SOLIDAIRE	UE				2 crédits
GESTION FINANCIERE DE L'ESS	UE				2 crédits
DROIT FISCAL	UE				2 crédits
PROJET TIERS LIEUX	UE				6 crédits
FONDEMENTS DU DVLPT LOCAL	UE				4 crédits
FONDEMENTS ET PROBLEMATIQUES DE L'ESS	UE				4 crédits

Semestre 10

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
DYNAMIQUE DE COOPERATION	UE				4 crédits
INNOVATION ET LANGUE	UE				4 crédits
LANGUE VIVANTE	UE				2 crédits
INNOVATION SOCIALE	UE				2 crédits
COMM PROG CREAT TIERS LIEUX	UE				4 crédits
FINANCEMENTS PUBLICS	UE				2 crédits
PROJET TIERS LIEUX	UE				16 crédits